

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale



Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ministère chargé de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

C Date de réception :	adre réservé à l'autorité environnementale Dossier complet le :	N° d'enregistrement :
bdie de recepiion.	Dossier complet le .	iv a enlegistrement.
	1. Intitulé du projet	
Aménagement d'un bassin de régulation de	es eaux pluviales rue de la Plaine à Yvetot	
2. Identification du	(ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des	s) pétitionnaire(s)
2.1 Personne physique Nom MOUY	Prénom Jean Pierre	
2.2 Personne morale Dénomination ou raison sociale	Mairie d'Yvetot	
Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale	Le Maire, Emile CANU	
RCS / SIRET 2 1 7 6 0 7 5	8 9 0 0 0 1 7 Forme juridique	Collectivité Territoriale
	z à votre demande l'annexe obligatoire u des seuils et critères annexé à l'article R.	
	dimensionnement correspondant du projet	
N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard d (Préciser les éventuelles rubriques issues d'	
21° f)	Bassin de régulation des eaux pluviales : - Volume : 13 000 m3 - Surface : 28 581 m²	
	4. Caractéristiques générales du projet	
Doivent être annexées au présent formul 4.1 Nature du projet, y compris les évent	aire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 a uels travaux de démolition	du formulaire
Réalisation d'un bassin pluvial de gestion d m².	des eaux pluviales d'un volume de stockage d	e 13 000 m3 sur une surface de 28 581

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

4.2 Objectifs du projet
Réalisation d'un bassin pluvial prévu par le schéma directeur d'assainissement pour améliorer la gestion des eaux pluviales à l'échelle de la commune et lutter contre les inondations et débordements de réseaux.
4.3 Décrivez sommairement le projet
4.3.1 dans sa phase travaux
Ce bassin de rétention sera constitué de trois zones de stockage qui seront reliées par des canalisations et se rempliront
simultanément. Le volume total de stockage des 3 zones sera de 13 000 m3, sur une surface de 28 581 m².
Le projet prévoit la réalisation de cheminements piétons paysagers et d'un réseau d'éclairage public.
La durée, estimée, des travaux est de 6 mois.
4.3.2 dans sa phase d'exploitation Il est prévu en phase d'exploitation de l'ouvrage un entretien régulier par les services municipaux portant sur les ouvrages
entrée, les ouvrages de sortie des eaux pluviales.
La fréquence d'entretien des espaces verts de l'ouvrage est d'une dizaine de tontes par an.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administra La décision de l'autorité environneme		
Le projet de réalisation du bassin fait l'ob décembre 2016.	ojet d'une demande d'autorisation au titr	e de la loi sur l'eau, déposé au SRMT/BPE le 1er
4.5 Dimensions et caractéristiques du pro	ojet et superficie globale de l'opération -	préciser les unités de mesure utilisées
Grande Superficie du bassin	urs caractéristiques	Valeur(s) 28 581 m ²
Volume maximal de stockage des eaux		13 000 m3
Hauteur maximale de stockage Hauteur maximale du merlon en bas de	bassin	1,60 m 1,90 m
Débit de vidange du bassin maximal		10 L/s
4.6 Localisation du projet		
Adresse et commune(s) d'implantation	Coordonnées géographiques ¹ Lon	g. <u>0 0 ° 4 6 ' 3 5 " E</u> Lat. <u>4 9 ° 3 7 ' 0 6</u> " <u>N</u>
2 avenue Micheline Ostermeyer	Pour les catégories 5° a), 6° a), b)	
76190 YVETOT	et c), 7°a, 9°a),10°,11°a) et b),	
	22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du	
	code de l'environnement :	
	Point de départ :	g ° ' " Lat ° ' " _
	Point d'arrivée : Lon	g°' Lat°' " _
	Communes traversées:	
Jo	gnez à votre demande les annexe	s n° 2 a 6
4.7 S'agit-il d'une modification/extension	n d'une installation ou d'un ouvrage ex	cistant ? Oui Non
4.7.1 Si oui, cette installation ou environnementale?	cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une	évaluation Oui Non
4.7.2 Si oui, décrivez sommairement	les	
différentes composantes de votre p	rojet et	
indiquez à quelle date il a été autor	ise /	
		•

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?		X	
En zone de montagne ?		X	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?		X	
Sur le territoire d'une commune littorale ?		X	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?		×	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?		X	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?		X	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		×	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	X		PPRN : BV Rançon Fontenelle, prescrit le 23 mai 2001
Dans un site ou sur des sols pollués ?		×	
Dans une zone de répartition des eaux ?		×	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle?		×	
Dans un site inscrit ?		X	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?		X	
D'un site classé ?		X	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations 6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes? Veuillez compléter le tableau suivant : De quelle nature ? De quelle importance ? Oui Non Incidences potentielles Appréciez sommairement l'impact potentiel Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? X Si oui, dans quel milieu ? Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications X prévisibles des masses d'eau souterraines? Ressources Terres excédentaires des terrassements en déblais/remblais évacuées à la décharge de l'entreprise Est-il excédentaire X en matériaux? Est-il déficitaire en matériaux? Si oui, utilise-t-il les × ressources naturelles du sol ou du soussol? Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la × biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques? Milieu naturel Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il × susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?		×	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?		X	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?		×	
Risques	Est-il concerné par des risques naturels ?	X		PPRN prescrit le 23 mai 2001
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?		X	
	Engendre-t-il des déplacements/des trafics		×	
Nuisances	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?		X	

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?		X	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?		X	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?		X	
	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?		×	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	X		Rejet des eaux pluviales stockées par un débit de fuite limité à 10 L/s maximum.
Emissions	Engendre-t-il des effluents ?		×	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?		×	

Patrimoine / Cadre de vie	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?		×	
/ Population	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?		X	
6.2 Les incide approuvés	ences du projet identi ? Non X Si oui, décriv			cont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou
				nt-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?
Oui	Non X Si oui, décri	vez les	quels :	

passin de rétention de la rue de la Plaine sera destiné exclusivement à stocker des eaux pluviales. Va un ouvrage paysager, permettant une gestion alternative des eaux pluviales. Il permettra la décantation des eaux stocké nt rejet. De plus, la plantation de végétaux de types phragmites permettra d'assurer une phyto-épuration des eaux stocké nt rejet. 7. Auto-évaluation (facultatif) regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation (facultatif) regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation (facultatif)	ées
regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluati	on
regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluati	on
regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluati	on
regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluati ironnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.	on
Annexes obligatoires	
Objet	
Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	X
Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	$\overline{\times}$
Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le baysage lointain ;	X
Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé;	X
cauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°,10°,11°, 12°, 13°, 22°, 32, 18°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement: plan des abords du projet (100 nètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les evolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des	×
constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ; i le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les	
していませんでいる。	ocument CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - on publié; In plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (II peut s'agir extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe); In minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises e vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le aysage lointain; In plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un rojet de tracé ou une enveloppe de tracé; Tauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100)

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

- 2 Plan de situation
- 3 Photographies
- 4 Dossier de Demande d'autorisation au titre de la Loi sur l'Eau
- 5 Photo aériennes

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

X

Fait à

Yvetot

le, 20 novembre 2018

Signature

Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus